

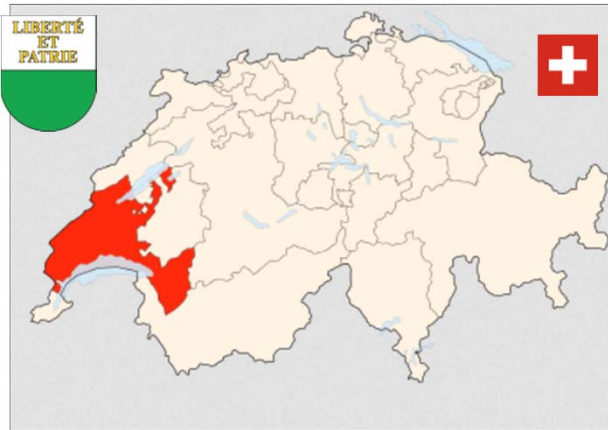
# **A change in national health law for midwives had an impact on health visitors activities in Canton de Vaud, Switzerland**

Olivier Duperrex, MD MSc

Christine Durgnat, HV MPH

Marie-Catherine Béguin, HV

Sylvie Macé, HV



# Some demographics

	Total population	% non-Swiss	<20y	Newborns
Switzerland (2016)	8.4 mio	25%	20%	88'000
Vaud (2016)	778'251	33%	22%	8'000

VD: 107'100 families with <25y = 33 % households

# All parents of newborn have a free access to

## Midwives

(independant, paid by insurances)



## Health visitors

(nurses, paid by Canton de VD)

- Home visits
- Support by phone
- Specific follow-up

=> Coverage: 90%



- Home visits
- Parent-child group sessions
- Support by phone
- Specific follow-up for premat.

=> Coverage: 70%



# Change in federal law increases free access to independent widwives after birth

## Before

- Up to 10 days after birth:
  - 3 postpartum visits
- Breastfeeding advice: max 3 up to 1-2y

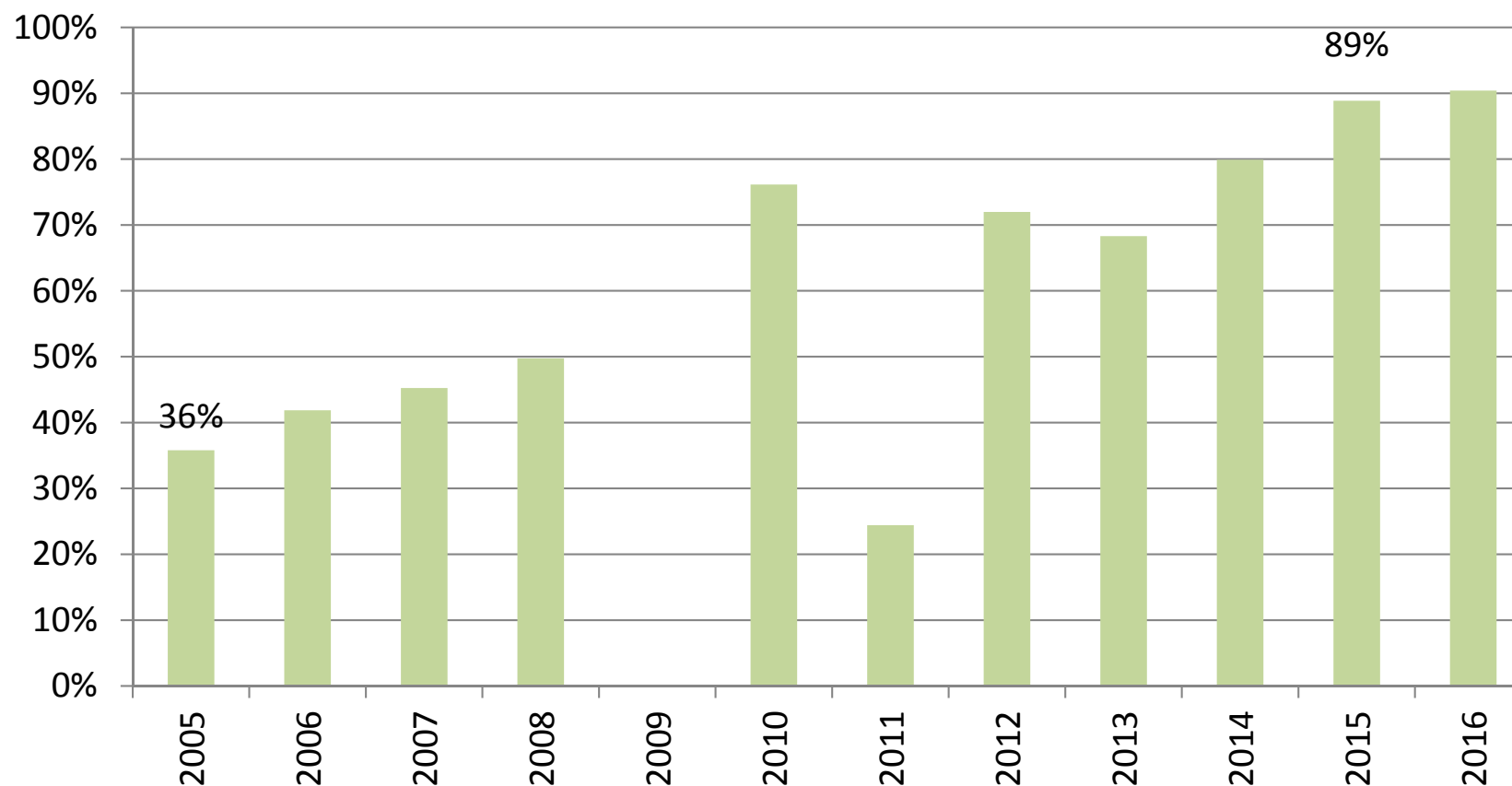
## Now

- Up to 56 days after birth
- Without medical prescription
  - 10 visits max.
  - 16 visits max. if 1st newborn, premature, multiple birth, «handicaps»
  - Postpartum at 6 weeks
- Breastfeeding advice: max 3 up to 1-2y

# Key dates

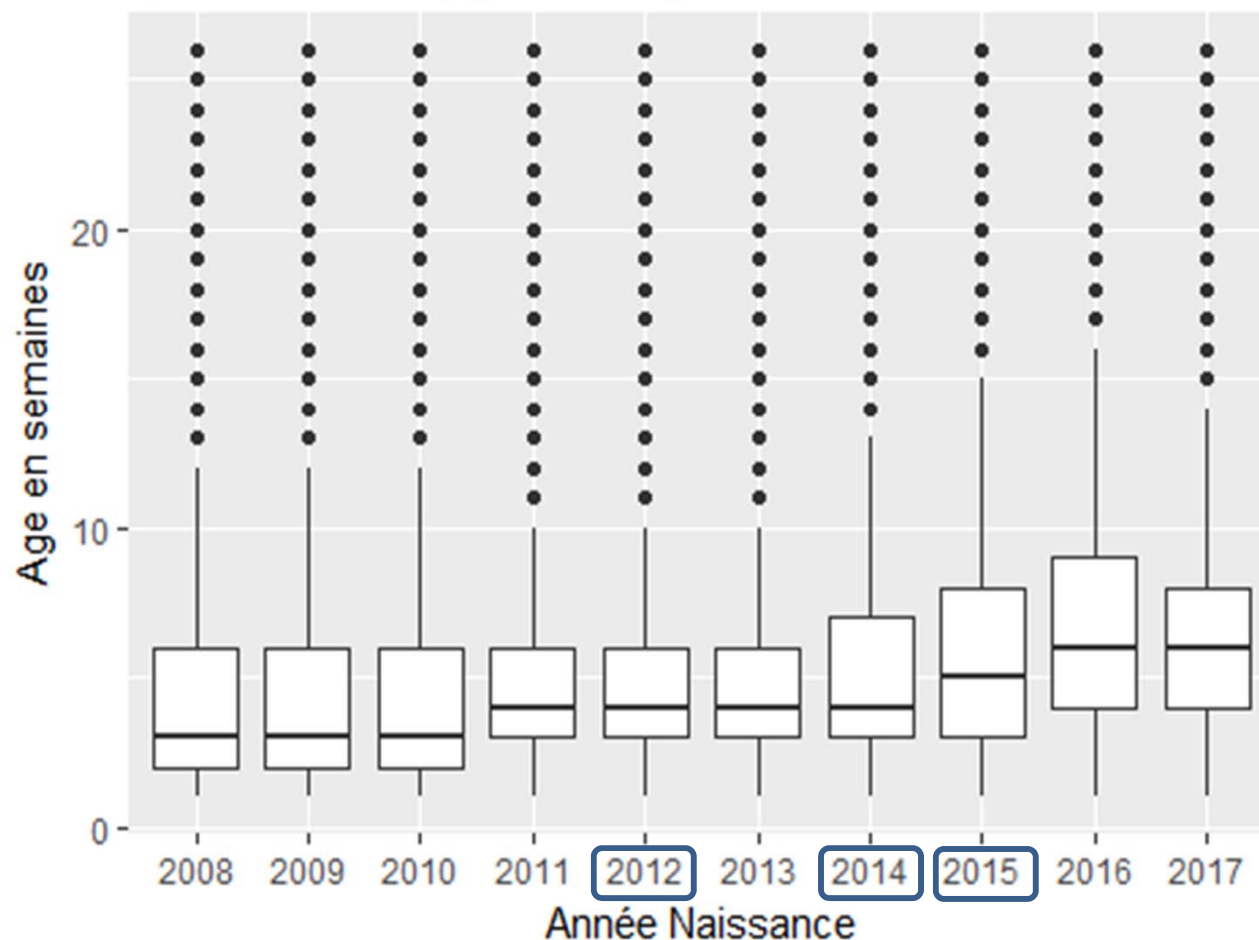
- 2012-01-01 VD : systematic medical prescription >10j given at birth
- 2014-03-01 CH : change in federal law
- 2015-07-15 CH : change of ordinance = independant midwives can bill the insurances
- 2015-06-15 VD : new version of electronic child health record for HV (no common tool !)

# % of newborns seen by independant midwifes (VD)

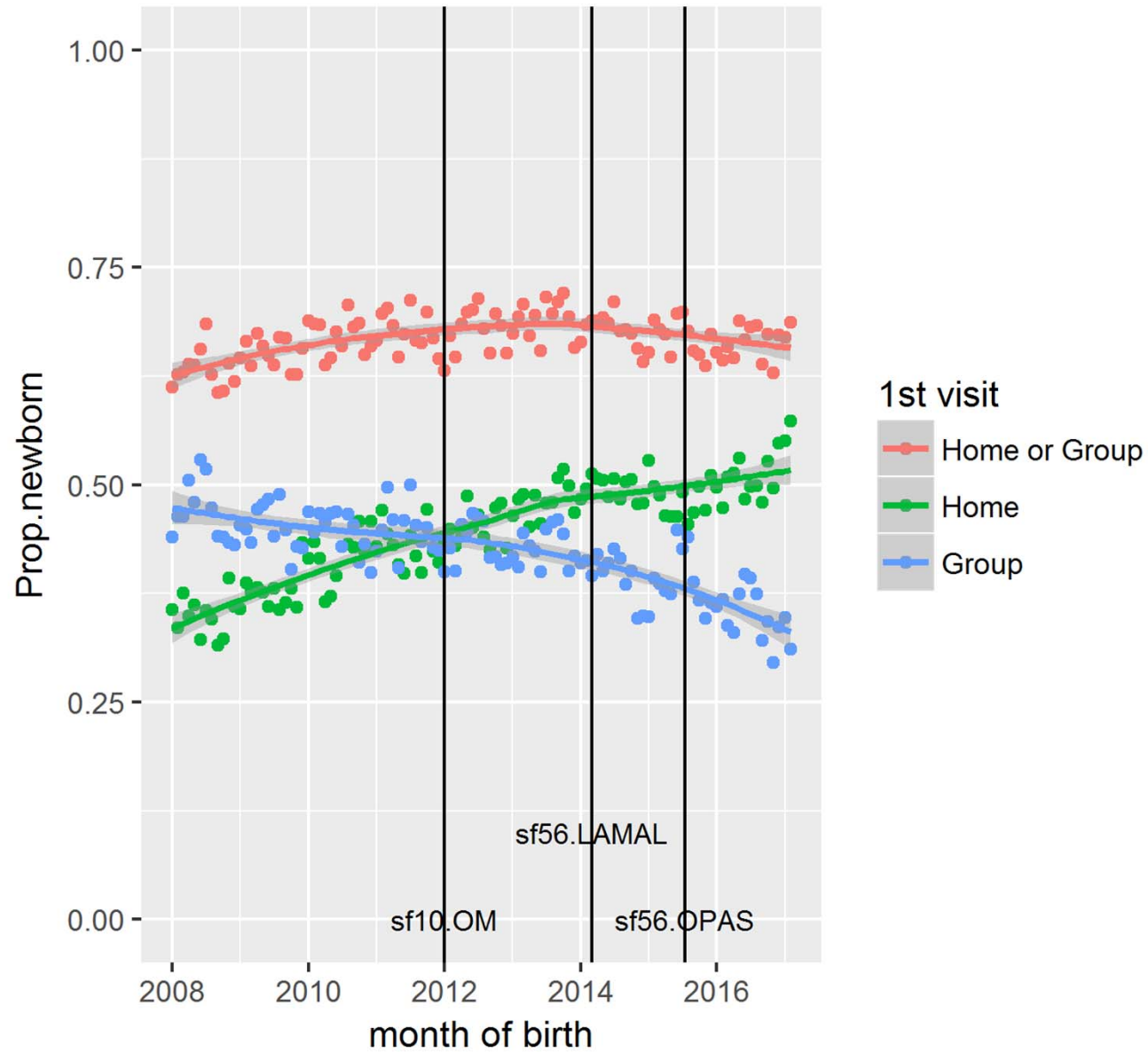


# Age at 1st visit by HV (Home or Group) increased from 3w -> 6w

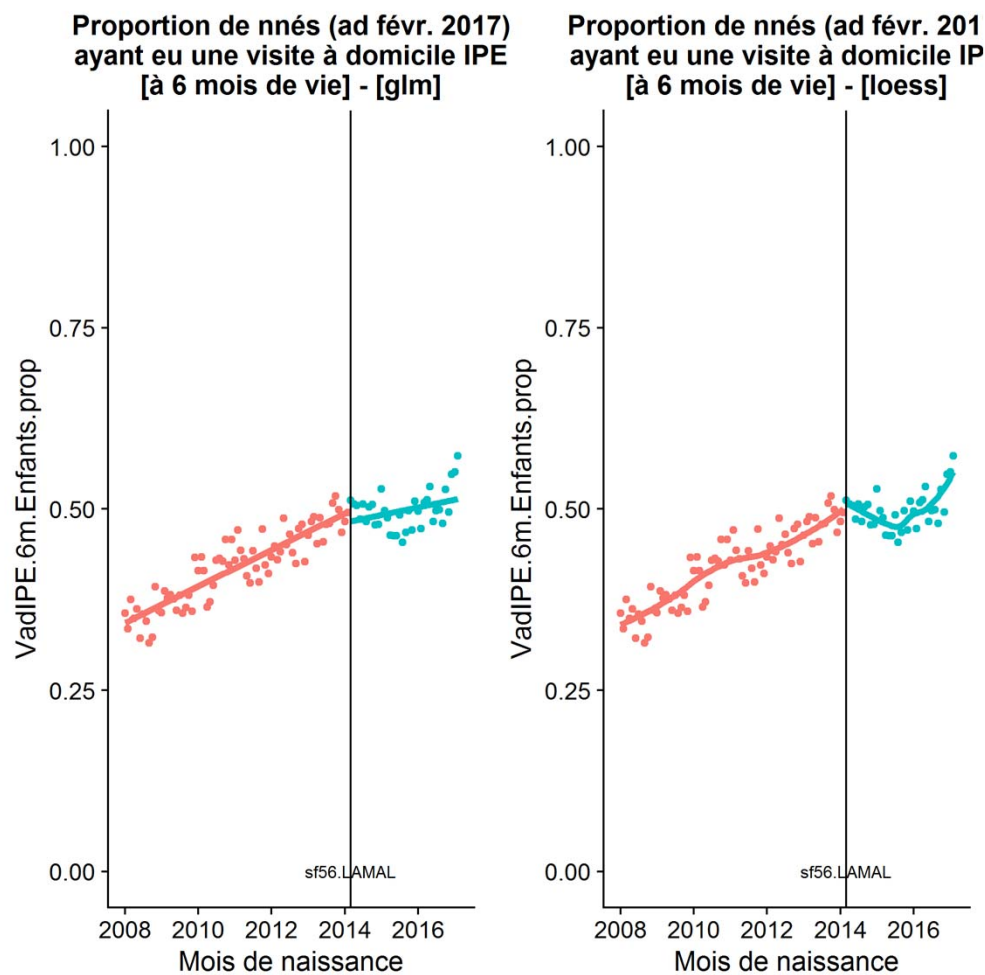
Age lors de la 1<sup>e</sup> prestation (visite ou rencontre)  
(ad août 2017) [0-6 mois]



## Proportion of newborns (ad févr. 2017) seen by HV [at 6mo]

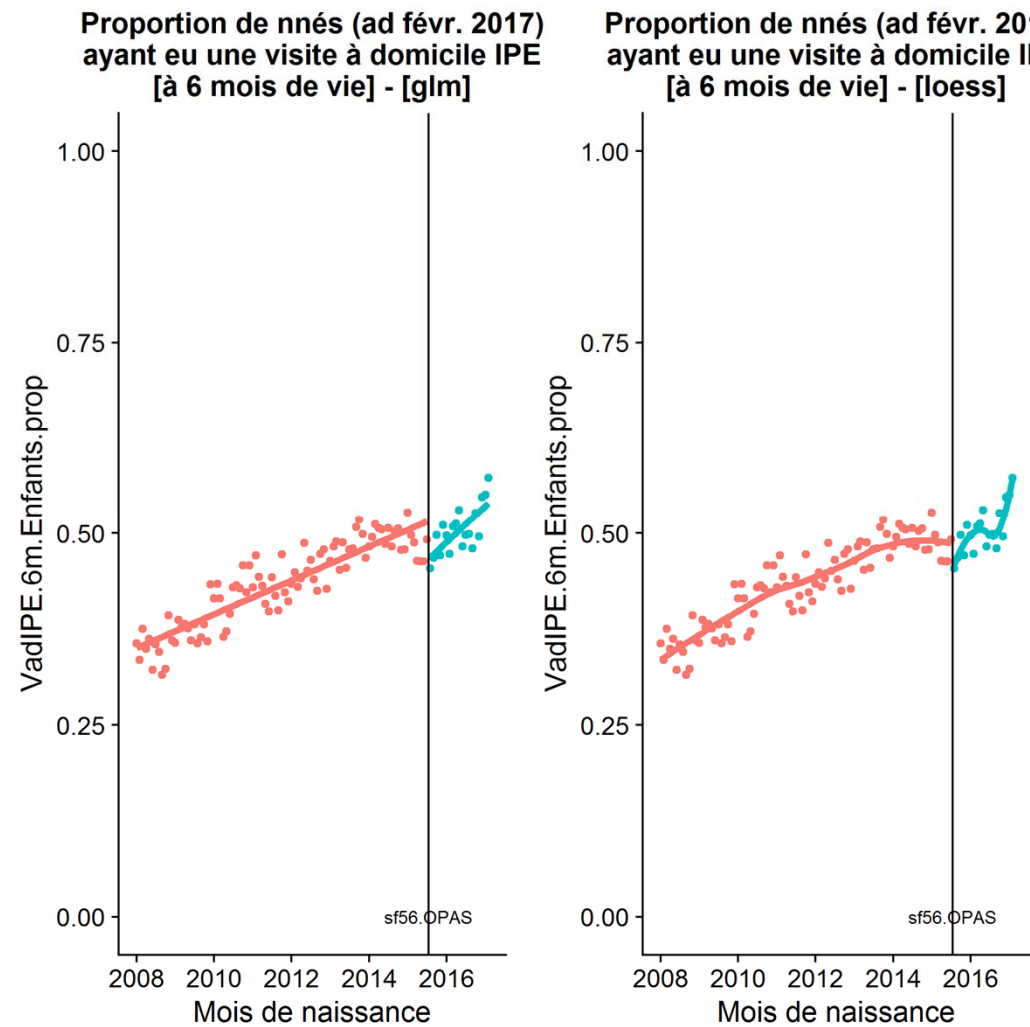


# % newborns with a 1st visit at home by HV change in federal law (CH)



# % newborns with a 1st visit at home by HV

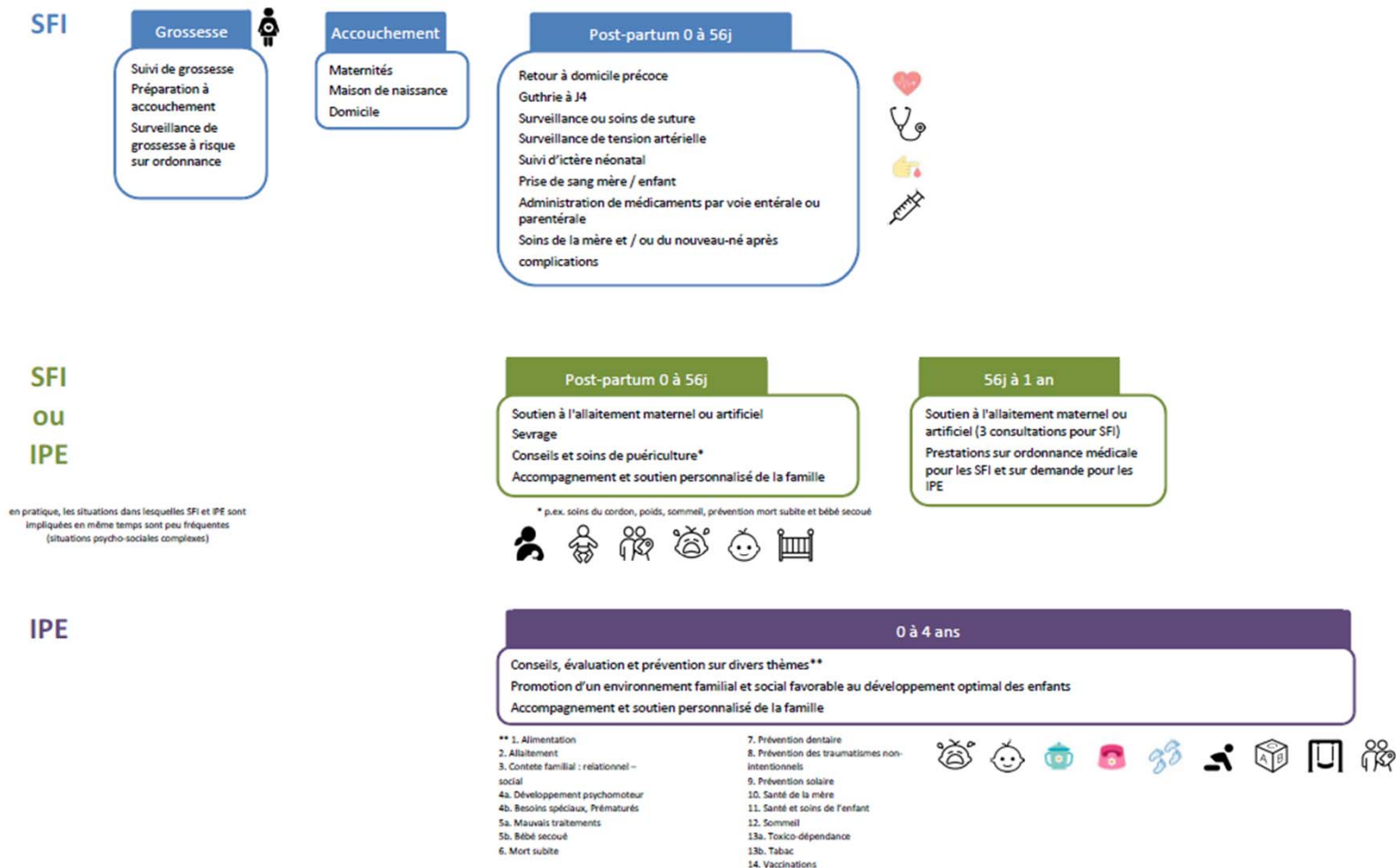
change of ordinance = independant midwives can bill the insurances (CH)



# Visual to clarify independent midwife (SFI) and nurse health visitor (IPE) roles

Prestations des sages-femmes indépendantes (SFI) et des infirmières petite enfance (IPE) pour toute famille du canton de Vaud avec enfants 0-4 ans

Version du 4 juillet 2017, intégrant les commentaires du Comité SFI-VD et du CRIPE



## Le bain de l'enfant avant 1 an

Au début, le bain n'est pas forcément le moment le plus apprécié de votre enfant, mais petit à petit, il peut le devenir. C'est un moment important de communication entre lui et vous.

### Quand donner le bain à votre enfant ?

Il n'y a pas de règle. Le meilleur moment est celui où vous êtes disponible pour votre bébé.

Si votre bébé a la peau fragile, vous pouvez espacer le bain à une fois tous les 2-3 jours. S'il est donné le soir, le bain peut permettre à votre bébé de se détendre avant son sommeil.

### Comment procéder ?

Assurez-vous que la température de la pièce soit agréable, environ 20 à 22°C et qu'il n'y ait pas de courants d'air.

Vous devez toujours avoir une main sur votre enfant quand il est sur la table à langer pour éviter qu'il ne tombe.



Lavez-vous les mains et préparez le matériel dont vous avez besoin pour le bain et la sortie du bain :

- Baignoire pour enfant
- Linges et gant de toilette
- Savon doux
- Coton, compresses
- Couches et habits de bébé
- Crème pour le siège si besoin
- Thermomètre de bain éventuellement

### En pratique

Préparez le bain avec de l'eau à environ 37°C. Vérifiez avec le thermomètre ou le coude.



Vous devez ressentir une sensation agréable, ni chaude, ni froide.

- Mettez un linge de toilette sur le matelas à langer
- Déshabillez votre enfant
- Afin que les selles ne salissent pas l'eau dans laquelle il va se baigner, nettoyez-lui les fesses avant de le mettre dans le bain



- Selon votre habileté, vous pouvez le savonner sur la table à langer ou directement dans l'eau
- Lavez-le de la tête aux pieds, dans tous les replis, à mains nues ou à l'aide d'un gant de toilette. Il est important de bien nettoyer dans les plis, sous le cou et de bien ouvrir les petites mains
- Ne lui savonnez pas le visage
- Rincez-le dans la baignoire en lui soutenant la tête avec votre avant-bras, votre main tenant le haut de son bras

- Laissez-le se détendre et s'ébattre dans l'eau pendant quelques minutes au début, puis vous augmenterez ce temps progressivement
- Si votre enfant a des cheveux, vous pouvez les laver avec un shampoing doux non irritant
- Sortez-le du bain et essuyez-le, surtout dans les plis, en tamponnant
- Faites les soins du cordon ombilical si celui-ci n'est pas tombé
- Mettez la couche et habillez-le
- Se référer au feuillet sur « Les petits soins »

### Important - Faites attention aux :

- Brûlures : vérifiez toujours la température de l'eau
- Noyades : ne laissez jamais l'enfant seul dans le bain, les dispositifs de maintien dans le bain ne sont pas sûrs
- Chutes : ne laissez jamais votre bébé seul sur la table à langer
- Ne laissez jamais le bébé seul et sans surveillance pendant le bain !

centrereference.jpe@avasad.ch

janvier 2015

# Final words

- Conduct segmented regressions on interrupted-time series (ITS) to consolidate exploratory impressions
- Communication between early childhood professionals is key to secure continuity of access to coherent health promotion and prevention, not just treatment
  - Challenges of public-private providers
  - Joint training at local level to create common culture

# Image credits

- <http://lacabaneenlair.wpengine.com/wp-content/uploads/2013/09/Lac-de-Lioson-Canton-de-Vaud-Suisse.jpg>
- [http://www.vd.ch/fileadmin/migrated/media/2header\\_tourisme.jpg](http://www.vd.ch/fileadmin/migrated/media/2header_tourisme.jpg)